



Objet acheté sur le net et non reçu

Par **sop160606**, le **02/01/2010 à 13:47**

Bonjour,rnrnJ'ai envoyé il y a un mois un chèque pr un objet à madame X suite a son annonce parue sur un site.rnrnAprès deux semaines et un mail de relance de ma part, madame X me dit qu'elle n'a pas le temp d'envoyer l'objet mais s'engage a l'envoyer la semaine d'après. rnrn je viens de la relancer et elle me repond qu'elle ne retrouve plus l'objet, qu'elle va déchirer mon cheque et le mettre a la poubelle.rnrnque puis-je faire pour me retourner contre elle , sachant très bien qu'elle va attendre que j'oublie ce cheque pour l'encaisser.rnrnJ'ai tte les preuves ecrites (mails) que j'ai soigneusement gardé depuis le debut de cette vente. rnrnCordialement.

Par **LeKingDu51**, le **03/01/2010 à 03:12**

Bonjour,rnrnC'est très simple : rnrnAssurez vous que le chèque n'a pas encore été débité.rnrnNotez le numéro du chèque que vous retrouverez sur le talon et contactez votre banque afin d'y faire opposition.rnrnComme cela, vous serez sûr que cette personne ne pourra pas l'encaisser.rnrnCdt